

TOMATE D'INDUSTRIE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>



N° 1 - jeudi 4 mai 2017

CLIMATOLOGIE : Après une fin de mois de mars presque estivale, la situation climatique depuis la mi-avril et début-mai ne permet pas d'effectuer les plantations dans des conditions idéales. **Des épisodes venteux et froid ont perturbé et bloqué les plantes**, tout comme des écarts de température assez importants d'un jour à l'autre et du matin au soir. Nous n'avons été fort heureusement que faiblement atteints par les gelées. Attention cependant, **la pluie déjà tombée ainsi que celle annoncée pour cette fin de semaine pourront avoir une incidence sur les bio-agresseurs cités ci-dessous.**

ADVENTICES : Le développement des mauvaises herbes est important ce printemps suite aux pluies jusqu'à présent. Nous observons des morelles, des renouées et des graminées. Attention aux stades phénologiques de chacune et notamment de la Morelle noire (*Solanum nigrum*). Passé le stade 1 à 2 feuilles vraies, il est difficile de lutter. Attention aux pluies annoncées qui vont favoriser la germination des mauvaises herbes. A noter que nous observons de plus en plus de Souchet rond, *Cyperus rotundus* en Camargue.

TAUPINS : Nous n'observons que peu d'attaques de taupins comme depuis 2 ans. Les observations proviennent de parcelles d'essais de variétés en Camargue à Albaron ou moins de 2% des plants été morts.

PUCERONS : Quelques fondatrices sont présentes notamment en Camargue.

MALADIES : Soyez vigilants sur vos parcelles suite aux conditions climatiques passées et à venir. Nous pensons bien évidemment à la moucheture bactérienne due à *Pseudomonas syringae*, ou encore à l'alternariose (*Alternaria solani*).

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :
SONITO

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :
SONITO (Robert GIOVINAZZO),

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Robert GIOVINAZZO
SONITO
Maison de l'Agriculture
Site Agroparc - Bat. B
84912 - AVIGNON
rgiovinazzo@sonito.fr
tel : 04 90 86 64 39